



Vigne

N°01
01/04/2025



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°01 du 04/04/2023 »



Edition Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen (Ugni blanc) : gonflement du bourgeon

Œufs d'hiver de mildiou

- Maturité non atteinte

Black rot

- Pas de périthèces mûrs, pas de contamination annoncée

Tordeuses

- Sommes de températures en train d'être atteintes
- Pas de vols pour le moment

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

En moyenne, l'Ugni blanc est au stade 1.8 (entre bourgeon d'hiver – BBCH 00 et gonflement du bourgeon – BBCH 02). Les très rares bourgeons les plus avancés sont au stade 06 (éclatement du bourgeon), sur une seule parcelle.



Stade 02 – gonflement du bourgeon



Chardonnay, Ste Marie de Ré, stade moyen 05 – pointe verte

(Crédit photo J.Poulard, UNIRE)

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée atteignent 10.3°C.

Pluies

Au cours des sept derniers jours, le réseau de stations météo a enregistré 1.6 mm de pluie en moyenne, avec un maximum de 16.6 mm pour Nantillé.

→ Prévisions météo

Du 01/04 au 08/04, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 9,7 mm de pluie. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 25,8 mm de pluie. L'épisode pluvieux le plus important aura lieu le 02/04 avec un cumul pouvant aller de 7 mm à 13 mm en moyenne sur le vignoble. Dans la semaine, les températures vont augmenter de 6°C à 9°C pour les minimales et de 18°C à 20°C pour les maximales.

Maladies

→ Mildiou

Rappel des éléments de biologie

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais. L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Maturation des œufs d'hiver

Le suivi au laboratoire est réalisé par la Fredon Nouvelle-Aquitaine et la FDCETA à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnés (porteurs d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 3 sites différents : Les Gonds (17), Cognac (16) et Barbezieux (16).

Les œufs subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et **mis en étuve à 20°C**. Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot

Dès que les premières germinations sont observées au laboratoire en moins de 24 h, cela signifie que sur le terrain, en conditions réelles, les œufs d'hiver sont proches de la maturité.

A ce jour, au laboratoire, **les œufs mildiou n'ont pas encore atteint leur maturité.**

Pour les autres échantillons des autres sites suivis, pas de maturité observée pour l'instant.

Dans la nature, pour que les premières contaminations de mildiou se produisent, il faut que :

- les œufs aient atteint leur maturité,
- la vigne soit réceptive,
- et que les températures moyennes journalières dépassent les 11-12°, avec une hygrométrie importante (3-5 mm minimum).

Parallèlement, le modèle potentiel système estime à partir de données climatiques la phénologie des oospores de mildiou. Le modèle potentiel système estime à partir de données climatiques la phénologie des oospores de mildiou. D'après le modèle, **les œufs d'hiver ne sont actuellement pas prêts à germer. Le modèle ne calcule pas d'oospores prêts à germer dans la semaine à venir.**

Le modèle n'annonce pas la maturation de tout premiers œufs d'hiver, responsables des contaminations pré-épidémiques sans gravité (protection inutile), avant le 11 avril pour les secteurs les plus précoces.

Evaluation du risque :

Sur Ugni blanc, le stade de sensibilité (premières feuilles étalées) n'est pas atteint. Aucune intervention n'est requise.

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

→ Black rot

Modélisation

Le modèle potentiel système estime à partir de données climatiques la maturation des périthèces. D'après le modèle, **les périthèces ne sont pas mûrs.**

Le modèle ne calcule pas de périthèces mûrs dans la semaine à venir.

→ Excoriose

Éléments de biologie

La **période de plus forte sensibilité** de la vigne est **très courte** et s'étale du **stade 06**-éclatement des bourgeons au **stade 09**-2/3 feuilles étalées, mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade 15-7/8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations).

Les bourgeons les plus proches du vieux bois sont plus particulièrement exposés aux contaminations.

Attention : les contaminations ne peuvent avoir lieu qu'en conditions de pluies et/ou de fortes humectations.

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique consiste à :

- Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité : choix du matériel végétal, gestion de la fertilisation et du régime hydrique,
- **Éliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver.**

Observations

C'est le moment d'observer les bois de l'an passé, pour décider de la nécessité d'une éventuelle intervention.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est de 20% des pieds atteints. Au-delà de ce seuil, la maladie peut avoir des conséquences sur le vignoble. Il faudra raisonner en fonction de l'historique parcellaire, de la sensibilité des cépages et des conditions climatiques au cours de la période de sensibilité.



Excoriose sur bois de l'an passé

📖 Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

→ Eudémis

La date théorique des premières émergences printanières des papillons est estimée par le modèle de Roehrich. Suivant les conditions climatiques, l'émergence des premiers papillons est décalée de 2 à 4 semaines par rapport à cette date théorique. Cochylis émerge avant Eudémis. En Charentes, les adultes émergent vers la mi-avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (apparition des mâles avant les femelles).

Modèle ROEHRICH pour estimer la somme de températures minimum pour les premières captures de la première génération d'Eudémis : somme des $(T_{min}+T_{max})/2$ de chaque jour en base 0°C à partir du 1er février, seuil minimum de 565°C.

Seuil 565°C	Segonzac	Blanzac	Bouteville	Sonnac	Ste Marie de Ré	Burie	Chadenac	Montendre	Sablanceaux
2025	1 avril	2 avril	2 avril	4 avril	30 mars	3 avril	2 avril	1 avril	2 avril
2024	26 mars	29 mars	27 mars	28 mars	23 mars	27 mars	27 mars	26 mars	26 mars
2023	4 avril	6 avril	6 avril	8 avril	2 avril	4 avril	5 avril	4 avril	6 avril
2022	29 mars	30 mars	30 mars	5 avril	27 mars	30 mars	30 mars	29 mars	31 mars
2021	30 mars	31 mars	31 mars	02 avril	31 mars	31 mars	31 mars	30 mars	1 avril
2020	25 mars	27 mars	21 mars	30 mars	22 mars	24 mars	26 mars	25 mars	27 mars
2019	29 mars	30 mars	24 mars	1 avril	26 mars	26 mars	29 mars	29 mars	30 mars
2018	13 avril	16 avril	11 avril	15 avril	9 avril	14 avril	14 avril	14 avril	13 avril

Le seuil des 565°C est atteint ces jours-ci pour la majorité des stations avec un léger différentiel jusqu'à 5 jours entre secteurs.

L'émergence théorique est dans la moyenne des dernières années.

A partir de cette date théorique d'émergence des papillons, le piégeage sexuel peut être mis en place, d'ici à **la semaine prochaine et de préférence avant le 15 avril.**

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

→ Mange bourgeons

Même si quelques bourgeons attaqués par les mange-bourgeons peuvent être observés chaque année dans le vignoble, ces ravageurs restent très marginaux.

On peut identifier trois espèces de mange-bourgeons : les noctuelles, les boarmies et les chenilles bourruées. En Charentes, les noctuelles sont l'espèce prépondérante, plus rarement on observe des boarmies.

Noctuelles : éléments de biologie

Les chenilles de noctuelle terricole passent l'hiver dans les fissures du sol. Au printemps, elles reprennent leur activité en consommant les différentes plantes présentes dans le vignoble. Fin mars - début avril, elles montent sur les ceps pour se nourrir des bourgeons en phase de gonflement. Leur activité est nocturne.

On peut souvent les retrouver en creusant un peu le sol à la base du pied atteint. Les bourgeons attaqués présentent l'aspect caractéristique de « l'œuf à la coque » ; leurs écailles sont préservées, alors que l'intérieur est vidé.

Le seuil indicatif de risque est de 15% des ceps présentant des symptômes.

Observations

Pour le moment aucun dégât n'a été signalé.



Noctuelle terricole et bourgeon évidé
(Crédit photo E. Seguin, Rouffiac)



Bourgeon détruit
(Crédit photo L. Morin, CA16)

 **Consultez la fiche « [mange-bourgeons](#) » du Guide de l'Observateur**

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations débourrement**
- **Mise en place des pièges sexuels avant le 15 avril**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement, la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".